



# FORMATION CONTINUE COORDINATEUR SST LEAN MANAGEMENT ORIENTÉ SÉCURITÉ



Durée  
**4 heures**



Date début prochaine  
session  
**27/11/2024**



Nb places dispo.  
**12 places restantes**



Langue  
**FR**



## LIEU DE LA FORMATION

IFSB

**Référence** : S2110

**Formateurs** : Formateurs de l'IFSB  
avec la participation de spécialiste en la  
matière.

**Effectif max** : 12 participants

**Langue** : FR

**Tarif** : 250,00 € HTVA



## ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL  
DU BATIMENT SA.

## **PUBLIC CIBLÉ**

Coordinateur sécurité santé au travail

## **OBJECTIF**

Remise à niveau des connaissances et compétences techniques des coordinateurs.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

Partie théorique :

- Améliorer la sécurité
  
- La sécurité fait partie intégrante du travail de chacun au quotidien, si toutes les conditions sont remplies, il n'y aura aucun accident de travail ! Parmi ces conditions, la première d'entre-elle, est l'ordre et la propreté. Comment éviter les accidents dans un environnement de travail sale et désordonné ?
  
- La méthode 5S propose une démarche pratique et efficace pour atteindre l'objectif. Elle propose cinq phases successives, dans un processus d'amélioration continue.
  - o Après un tri initial (seiri = trier)
  - o Un emplacement sera défini pour chaque chose utile (seiton = situer).
  - o Ateliers, bureaux, équipements, laboratoires... seront parfaitement nettoyés ou repeints (seiso = scintiller).
  - o Afin de garantir la pérennité des actions, des standards de nettoyage seront activés (seiketsu=standardiser)
  - o Enfin, pour valider le tout, un audit de certification 5S sera pratiqué (shitsuke=auditer)
  
- Plusieurs étapes à suivre pour la mise en pratique sur chantier :
  - o Réaliser un pré-audit initial de la situation et des photos «avant»
  - o En fonction de cet audit, réaliser un plan directeur de déploiement
  - o Appliquer les trois premiers «S» de la méthode 5S
  - o Définir tous les standards de nettoyage avec précision (quoi, où, qui, quand, avec quoi)
  - o Réaliser l'audit de certification ou de labélisation et des photos «après»
  - o Contrôler régulièrement la bonne exécution des standards
  - o Réaliser un audit de contrôle au minimum une fois par an

## **PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION**

Etre diplômé coordinateur sécurité santé au travail.

## **PÉDAGOGIE**

La pédagogie s'articule entre une alternance de théorie et de pratique.

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

Le stagiaire devra être présent à 100%.